

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Direction générale de l'alimentation

Service des actions sanitaires en
production primaire

Sous-direction de la qualité et de la
protection des végétaux
Bureau de la réglementation et de la
mise sur le marché des intrants

BELCHIM CROP PROTECTION
NV/SA
Neringstraat 15
B 1840 Londerzeel
BELGIQUE

Adresse : 251, rue de Vaugirard
75 732 PARIS CEDEX 15

Dossier suivi par : Clarisse SCHICHEL

Tél. : 01 49 55 54 46 Fax : 01 49 55 59 49

Paris, le

17 JUIN 2015

Copie : SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DE PONTARLIER

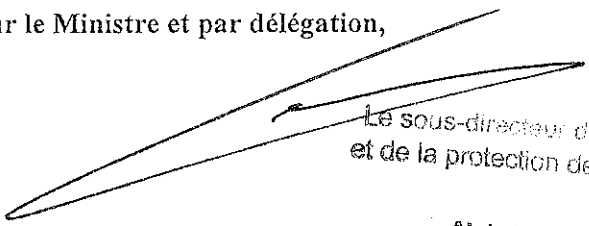
Objet : reconnaissance d'équivalence pour une nouvelle origine

Vu le règlement (CE) n° 1107/2009 du 21 octobre 2009, notamment son article 38 ;
Vu les articles D.253-2, D253-14 et D253-15 du Code Rural et de la pêche maritime
Vu la demande de reconnaissance d'équivalence de la substance active PROCHLORAZE
Vu l'avis modifié de l'ANSES n°2012-0071 spe du 27 mars 2015,

Les spécifications techniques de la substance active PROCHLORAZE d'origine SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DE PONTARLIER décrites dans le dossier déposé par SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DE PONTARLIER et BELCHIM CROP PROTECTION par rapport à la source déposée par BASF reconnue au niveau européen et selon le document guide Sanco/10597/2003 rev.10.1, sont considérées comme équivalentes.

La nouvelle origine de la substance active PROCHLORAZE décrite dans le dossier déposé par SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DE PONTARLIER et BELCHIM CROP PROTECTION est officiellement reconnue.

Pour le Ministre et par délégation,



Le sous-directeur de la qualité
et de la protection des végétaux

Alain TRIDON



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Direction générale de l'alimentation

Service des actions sanitaires en
production primaire

Sous-direction de la qualité et de la
protection des végétaux

Bureau de la réglementation et de la
mise sur le marché des intrants

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DE
PONTARLIER
VILLA CELONY
1175 MONTEE D'AVIGNON
13090 AIX EN PROVENCE
FRANCE

Adresse : 251, rue de Vaugirard
75 732 PARIS CEDEX 15

Dossier suivi par : Clarisse SCHICHEL

Tél. : 01 49 55 54 46 Fax : 01 49 55 59 49

Paris, le

Copie : BELCHIM CROP PROTECTION

17 JUIN 2015

Objet : reconnaissance d'équivalence pour une nouvelle origine

Vu le règlement (CE) n° 1107/2009 du 21 octobre 2009, notamment son article 38 ;
Vu les articles D.253-2, D253-14 et D253-15 du Code Rural et de la pêche maritime
Vu la demande de reconnaissance d'équivalence de la substance active PROCHLORAZE
Vu l'avis modifié de l'ANSES n°2012-0071 spe du 27 mars 2015,

Les spécifications techniques de la substance active PROCHLORAZE d'origine SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DE PONTARLIER décrites dans le dossier déposé par SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DE PONTARLIER et BELCHIM CROP PROTECTION par rapport à la source déposée par BASF reconnue au niveau européen et selon le document guide Sanco/10597/2003 rev.10.1, sont considérées comme équivalentes.

La nouvelle origine de la substance active PROCHLORAZE décrite dans le dossier déposé par SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DE PONTARLIER et BELCHIM CROP PROTECTION est officiellement reconnue.

Pour le Ministre et par délégation,

~~Le sous directeur de la qualité
et de la protection des végétaux~~

Alain TRIDON